

Judiciaires et légales

Vie des sociétés

(suite)

Adecia experts-comptables

EO'SOLAR
Société à responsabilité limitée en liquidation Au capital de 5 000 euros Siège de liquidation : La Cordinière 85170 LE POIRÉ-SUR-VIE 501 279 384 RCS La Roche-sur-Yon
CLÔTURE DE LIQUIDATION
Aux termes d'une décision en date du 3 novembre 2016, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. <i>Pour avis</i> <i>Le Liquidateur.</i>
MAÇONNERIE DES LANDES
EURL au capital de 3 500 euros 538 251 091 RCS La Roche-sur-Yon
TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL
Aux termes de ses délibérations extraordinaires en date du 1er novembre 2016, l'associé unique a décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social de Saint-Avaugourd-des-Landes (Vendée), 234, Le Guy, Châtenay, à La Boisière-des-Landes (Vendée), ZA des Aca-cias, impasse des Noyers. Les statuts ont été modifiés en consé-quence.
<i>Le Gérant.</i>

AVIS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à aux Herbiers du 14 décembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée.
Dénomination : SARL Lenain.
Siège social : 14, rue de Saumur, Les Her-biers (85).
Objet social : l'activité d'agent immobi-lier : transaction d'immeubles, gestion d'immeubles, location d'immeubles, syn-dic, gestion et administration d'immeu-bles et de biens, et plus généralement toutes opérations mobilières et/ou immo-bilières de quelque nature que ce soit et sans limitation : négociations, transac-tions, locations, ventes ; l'acquisition pour son propre compte, de tous immeubles, biens immobiliers ou de titres représen-tatifs de ces biens, la location de tous biens et droits immobiliers.
L'activité de marchand de biens ; le courtage, l'inter-médiaire en assurances et le démarchage bancaire et financier ; intermédiaire en opérations bancaires.
Durée : 99 ans.
Capital social : 2 000 euros.
Gérance : M. Ronan Lenain, demeurant 2, rue Charles-Gounod, Les Herbiers.
Immatriculation de la société au RCS de La Roche-sur-Yon.

<i>Pour avis</i> <i>La Gérance.</i>
MRG CONSULTING
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : 9, rue du Merisier 85290 SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint-Laurent-sur-Sèvre du 13 dé-cembre 2016, il a été constitué une so-cié-té présentant les caractéristiques sui-vantes : Forme : société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : MRG Consulting. Siège social : 9, rue du Merisier, 85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre. Objet social : assistance, conseil et coa-ching en management, organisation et stratégie, auprès de professionnels de tous secteurs d'activité et auprès de par-ticuliers. Forme : sociale : société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : MRG Consulting. Siège social : 9, rue du Merisier, 85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre. Objet social : assistance, conseil et coa-ching en management, organisation et stratégie, auprès de professionnels de tous secteurs d'activité et auprès de par-ticuliers. Durée : 99 ans. Capital social : 8 000 euros. Gérance : M. Ronan Lenain, demeurant 2, rue Charles-Gounod, Les Herbiers. Immatriculation de la société au RCS de La Roche-sur-Yon.
<i>Pour avis</i> <i>La Gérance.</i>

MRG CONSULTING
Société à responsabilité limitée Au capital de 8 000 euros Siège social : 9, rue du Merisier 85290 SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint-Laurent-sur-Sèvre du 13 dé-cembre 2016, il a été constitué une so-cié-té présentant les caractéristiques sui-vantes : Forme : société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : MRG Consulting. Siège social : 9, rue du Merisier, 85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre. Objet social : assistance, conseil et coa-ching en management, organisation et stratégie, auprès de professionnels de tous secteurs d'activité et auprès de par-ticuliers. Forme : sociale : société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : MRG Consulting. Siège social : 9, rue du Merisier, 85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre. Objet social : assistance, conseil et coa-ching en management, organisation et stratégie, auprès de professionnels de tous secteurs d'activité et auprès de par-ticuliers. Durée : 99 ans. Capital social : 8 000 euros. Gérance : M. Ronan Lenain, demeurant 2, rue Charles-Gounod, Les Herbiers. Immatriculation de la société au RCS de La Roche-sur-Yon.
<i>Pour avis</i> <i>La Gérance.</i>
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SARL à associé unique. Dénomination : RCP. Siège social : Poiroux (85440), 102, rue de l'Ajonnière. Objet : tous travaux et prestations d'en-treprise de plomberie, chauffage, sani-taire, maintenance d'équipements thermi-ques ; pose, négoce, entretien, dépannage de toutes installations ; four-niture et pose de carrelage, faïence, sal-es de bains clés en main. Durée : 99 années. Capital : 9 000 euros. Gerance : M. Michaël Renaud, 102, rue de l'Ajonnière, 85440 Poiroux. Immatriculation : RM et RCS de La Roche-sur-Yon.
<i>Pour avis</i> <i>Le Représentant légal</i> <i>M. Michaël RENAUD.</i>

CABINET JURIDIQUE COURTIN
Société d'avocats au barreau de La Roche-sur-Yon Bureau secondaire : 76 D, rue Camot 85300 CHALLANS
«CHAGNEAU BRUNO»
SARL au capital de 8 000 euros Siège social : rue des Forgerons ZA La Voltière 85710 LA GARNACHE 498 245 679 RCS La Roche-sur-Yon
MODIFICATIONS STATUTAIRES
Suivant décision du 13 décembre 2016, l'associé unique a décidé, à compter du même jour : - d'augmenter le capital social de 8 000 euros à 60 000 euros, par incorpo-ration de réserves, - de changer la dénomination sociale qui devient "SARL Chagneau-Graveleau".
<i>Pour avis</i> <i>Le Gérant.</i>

Dimanche
ouest france
1 journal, 3 cahiers
Les comptes rendus et les résultats des événements et des matches du samedi dans le cahier “sports”
1,05 € seulement

Avis administratifs

Communauté de communes VIE ET BOULOGNE ZA de la Gendronnière 24, rue des Landes 85170 LE POIRÉ-SUR-VIE Modification du PLU APPROBATION
Par délibération en date du 12 décem-bre 2016, la communauté de communes Vie etBoulogne a approuvé la modifica-tion du Plan local d'urbanisme. Le dossier est tenu à la disposition du public à communauté de communes Vie et Boulogne ainsi qu'aux mairies de mai-rie du Poiré-sur-Vie aux jours et heures habituels d'ouverture.
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU BOCAGE VENDÉEN 2, rue Jules-Verne 85250 SAINT-FULGENT Schéma de cohérence territoriale
1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Par arrêté en date du 14 décembre 2016, le président du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen a défini les modalité s d'organisation de l'enquête publique du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays du Bocage Vendéen qui se déroulera du 9 janvier 2017 au 10 fé-vrier 2017 inclus. À cet effet, le président du tribunal admi-nistratif de Nantes a désigné une com-mission d'enquête composée comme suit : M. Jacques Turpin (président), M. Jean-Yves Albert et M. Bernard Pellier (membres titulaires), M. Marc Gillis et M. Jean Herb (membres suppléants). Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté : - sur le site internet du SCoT du Pays du Bocage Vendéen : http://scotpaysbocagevendeen.pros-pect - dans les 4 lieux d'enquête suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : - au siège du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2, rue Jules-Verne, 85250 Saint-Fulgent, - à la communauté de communes Terres de Montaigu, 35, avenue Villebois-Mareuil, 85600 Montaigu, - à la communauté de communes du Pays de Chantonnay, 65, avenue du Général-de-Gaulle, 85110 Chantonnay, - à la communauté de communes du Pays des Herbiers, 6, rue du Tourniquet, 85500 Les Herbiers. Une version numérisée du dossier d'en-quête publique sera consultable sur un ordinateur au Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen. Dans les 4 lieux d'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet. Les observations peuvent également être adressées à M. le Président de la com-mission d'enquête par voie postale au siège de l'enquête : Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2, rue Jules-Verne, 85250 Saint-Fulgent ou par courriel à l'adresse suivante : enquetescotbocagevendeen@gmail.com La clôture du dépôt des observations sur les registres d'enquête, par courrier postal et par voie électronique est prévue le 10 février 2017 à 16 h 30. Les commissaires enquêteurs se tien-dront à la disposition du public pour re-cevoir les observations dans le cadre de permanences aux lieux, jours et horaires suivants : Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen : - le 9 janvier 2017, de 9 h 00 à 12 h 00, - le 19 janvier 2017, de 14 h 30 à 17 h 30, - et le 10 février 2017, de 13 h 30 à 16 h 30. Communauté de communes du Pays des Herbiers : - le 9 janvier 2017, de 14 h 30 à 17 h 30, - le 25 janvier 2017, de 9 h 00 à 12 h 00, - et le 3 février 2017, de 14 h 30 à 17 h 30. Communauté de communes du Pays de Chantonnay : - le 10 janvier 2017, de 9 h 00 à 12 h 00, - le 25 janvier 2017, de 14 h 30 à 17 h 30, - et le 10 février 2017, de 14 h 30 à 16 h 30. Communauté de communes Terres de Montaigu : - le 13 janvier 2017, de 14 h 30 à 17 h 30, - le 18 janvier 2017, de 9 h 00 à 12 h 00, - et le 6 février 2017 de 9 h 00 à 12 h 00. Des informations supplémentaires peu-vent être demandées au Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen auprès de M. Wilfrid Montassier, président ou Mme Claudie Bonnet, chargée de mission SCoT, 2, rue Jules-Verne, 85250 Saint-Fulgent (tél. 02 51 43 81 61). Le rapport et les conclusions et avis mo-tivés de la commission d'enquête seront consultables par le public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique dans chacun des lieux d'en-quête ainsi que sur le site internet du SCoT du Pays du Bocage Vendéen.
<i>Le Président</i> <i>Wilfrid MONTASSIER.</i>

Projet de modification n° 6 du Plan local d'urbanisme de Treize-Septiers
ENQUÊTE PUBLIQUE
En exécution de l'arrêté intercommunal n° AR72-2016 du 8 décembre 2016, le président de la communauté de commu-nes «Terres de Montaigu» a ordonné l'ou-verture de l'enquête publique relative au projet de modification n° 6 du Plan local d'urbanisme de Treize-Septiers. L'enquête se déroulera du 19 jan-vier 2017 au 20 février 2017 inclus, en mairie de Treize-Septiers. Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Treize-Septiers, aux jours et heures habi-tuels d'ouverture au public. Le dossier mis à disposition du public contient no-tamment une notice explicative présen-tant les modifications envisagées. M. Jacky Tougeron, commissaire enquê-teur titulaire, et M. Jean-Marie Barcat, commissaire enquêteur suppléant, sont nommés par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à ladite enquête. Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations écrites ou orales du public, en mairie de Treize-Septiers : - jeudi 19 janvier 2017, de 15 h 00 à 18 h 00, - samedi 4 février 2017, de 9 h 00 à 12 h 00, - lundi 20 février 2017, de 15 h 00 à 18 h 00. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations peuvent également être adressées par écrit à l'attention du com-missaire enquêteur, à la mairie de Treize-Septiers, 16, rue de la Roche-Saint-André, 85600 Treize-Septiers ou par mail, à l'adresse suivante : l.gaboriau@terresdemontaigu.fr L'ensemble du dossier d'enquête est consultable sur le site internet de la com-munauté de communes «Terres de Mon-taigu» à l'adresse suivante : www.terresdemontaigu.fr Des informations complémentaires peu-vent être demandées auprès de la Direc-tion des études et de l'aménagement, 35, avenue Villebois-Mareuil, 85607 Mon-taigu cedex (02 51 46 45 48).
<i>Pour insertion</i> <i>Le Notaire.</i>

Office notarial «Henri BRIANCEAU, Éric EMILLE, Grégory MERCIER et Michel de CASTELLAN» 25, rue des Halles 85000 LA ROCHE-SUR-YON
AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL
Suivant acte reçu par Me Henri Brian-ceau, notaire associé à La Roche-sur-Yon, le 28 novembre 2016, M. René Jean-Marie Auguste Bigot, agriculteur, et Mme Annick Bernadette Thérèse Simone Carre, agricultrice, son épouse, demeu-rant ensemble à La Roche-sur-Yon (Ven-dée), 18, chemin de la Caillaudière, initia-lement mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Jean-Paul Fabien, notaire à Les Essarts (Vendée), le 2 sep-tembre 1983 préalablement à leur union célébrée à la mairie de La Chaize-le-Vicomte (Vendée) le 3 septembre 1983, ont opéré au changement de leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle avec clauses de préciput. Les oppositions peuvent être faites dans un délai de trois mois et devront être no-tifiées, par lettre recommandée avec de-mande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Henri Brian-ceau, notaire associé à La Roche-sur-Yon (Vendée), 25, rue des Halles. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du change-ment de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
<i>Pour avis</i> <i>Me BRIANCEAU.</i>

Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur joue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Obsèques

Dépôt de condoléances gratuit

sur **www.ouest-france.fr/dansnoscoeurs** le site obsèques du journal Ouest-France

Pour passer un avis : **0 810 060 180** (0,06 €/mn + prix d'un appel)
Tarifs disponibles sur le site ouest-france.fr/dansnoscoeurs

Les avis d’obsèques du jour *	
en Vendée	
Bretignolles-sur-Mer	Les Brouzils (85)
Mme France GUERINEAU	M. Dominique BOUTEAU
Challans	Les Herbiers
Mme Colette VOISIN	M. Claude RETAILLEAU
Chantonnay	Les Lucs-sur-Boulogne
M. Ernest BOLLIVVIN	Mme Liliane AUTIPOUT
Château-d’Olonne	L’Oie
M. Cyrille CAZAUX	M. René CHANCELIER
Chauché	Maillezais
Mme Jeanne SIONNEAU	Mme Solange CAILLIEZ
Chavagnes-en-Paillers	Mortagne-sur-Sèvre
Mme Simone MICHENAUD	M. Henri GEOFFROY
Fontenay-le-Comte	Viell
M. Jean-Marie CHARON	M. Mireille PENISSON
Grand’Landes	Olonne-sur-Mer
Mme Renée BARRETEAU	M. José DIAZ
La Flocellière	M. Maurice HUET
M. Frédéric SOURISSEAU	Pouzauges
La Roche-sur-Yon	Mme Marie SARRAZIN
Mme Bernadette LE PAPE	Saint-Gilles-Croix-de-Vie
La Taillée	Mme Hélène GAUTIER
Mme Léontine GRASSET	Saint-Philbert-de-Bouaine
	Mme Anne Marie GUÉRY
dans les autres départements	
Cholet	Nantes (44)
M. Marc VIGNERON	Mme Claudine MAINGUET
Gorges	
M. Michel GAUBERT	
Lusignan	Tinténiaç
Mme Sylviane CHADLI	M. Jacques FICHOU
(*) ayant fait l'objet d'un avis d' obsèques ou de décès ce jour dans le journal	

Les cérémonies célébrées aujourd’hui *

en Vendée
Apremont
11 h 00 : Mme Catherine TRICHET, en l'église. PF Guilmeau
Barbâtre
11 h 00 : Mme Monique LAZ, en l'église. PFG Services Funéraires
Benet
10 h 00 : Mme Thérèse PERRIN, en l'église. PF Benet Funéraire
Challans
15 h 00 : M. Dominique POUVREAU, en l'église. Ets G. Lemarchand,
Chambretaud
15 h 00 : Mme Odile YOU, en l'église. PF Sèvre-Bocage
Coëx
15 h 00 : M. Henri MASSONNEAU, en l'église. PF Bremand
Curzon
15 h 00 : Mme Marie-Josèphe RATIER, en l'église. PF Mollé
Le Perrier
10 h 30 : M. Sylvain TORRA, enl'église. PF Fradet
Les Brouzils
10 h 30 : M. Dominique BOUTEAU, en l'église Notre-Dame. PF Laporte
14 h 30 : Mme Isabelle MERLET, en l'église Notre-Dame. PF Laporte
Les Lucs-sur-Boulogne
10 h 30 : Mme Jane LASBOUYGUES, en l'église Saint-Pierre. Ets G. Lemarchand
15 h 00 : Mme Marie CAILLAUD, en l'église Saint-Pierre. Ets G. Lemarchand
Les Sables-d'Olonne
10 h 30 : M. Marie Charlotte LOGEAIS, en l'église Saint-Nicolas de LaChaume. Ets G. Lemarchand,
16 h 30 : M. Jean FONDRAT, à l'ancien cimetière de La Chaume. Ets G. Lemarchand,
Notre-Dame-de-Monts
10 h 30 : Mme Marie-Christine BLANC, au cimetière.
Olonne-sur-Mer
13 h 30 : M. Alain VANVREKOM, au crématorium . PF Assistance Conseils
14 h 30 : M. Fernand RABAUD, en l'église. Ets G. Lemarchand,
Saint-Cécile
10 h 30 : M. Robert SURMONT, en l'église. Funéraires Rousseau
Saint-Fulgent
15 h 00 : Mme Anne-Marie AMIAUD, en l'église. PF Godard
Saint-Georges-de-Montaigu
14 h 30 : Mme Magdelaine CLENET, en l'église. PF D. Retailleau
Saint-Hilaire-des-Loges
10 h 30 : M. Bernard BATIOT, au cimetière. PF Gendrillon
Saint-Vincent-sur-Graon
15 h 00 : Mme Odile CLAIR, en l'église. PF Péroises
Saint-Vincent-sur-Jard
14 h 30 : M. François GUIET, en l'église. PF Talmondaïses
(*) ayant fait l'objet d'un avis dans le journal.

Les avis d’obsèques	
Mortagne-sur-Sèvre	Fontenay-le-Comte, Bourneau
Venansault, Fontenay-le-Comte	
Paulette Geoffroy, née Brochoire, son épouse; Micheline et Michel Garreau, Anne-Marie Geoffroy, ses enfants; Stéphane, Estelle, Séverine, Xavier, Alexandra, ses séviers-enfants et leurs conjoints; ses 5 arrière-petits-enfants ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de	
Monsieur Henri GEOFFROY dit "Michel"	
survenu à l’âge de 91 ans.	
La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 19 décembre 2016, à 10 h 30, en l’église Saint-Pierre de Mortagne-sur-Sèvre. La famille remercie l'ensemble du personnel de l'EHPAD St Alexandre de Mortagne-sur-Sèvre où il repose. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.	
<i>PF Bienne Gourdon, Mortagne-sur-Sèvre, 02 51 65 23 98.</i>	

La cérémonie religieuse sera célébrée **lundi 19 décembre 2016, à 15 heures, en l’église Saint-Jean de Fontenay-le-Comte**, suivie de l’inhumation au cimetière Notre Dame.
Jean-Marie repose à la chambre funéraire Naulleau, 45 rue du Bédouard à Fontenay-le-Comte.
Condoléances sur registre et sur www.pompes-funebres-naulleau.fr
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF B. Naulleau, Fontenay-le-Comte, 02 51 69 16 59.

Challans, Bois-de-Céné
Jean Voisin (†), son époux; Jean-François et Sandrine Voisin, Christophe et Patricia Voisin, Patrice et Dominique Voisin, Pascal et Arlette Voisin, ses enfants; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frère, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que toute la famille vous font part du décès de
Madame Colette VOISIN née COUTON
survenu à l’âge de 78 ans.
La cérémonie religieuse aura lieu lundi 19 décembre 2016, à 15 h 30, en l’église de Challans, suivie de l’inhumation au cimetière du Caillou Blanc. Colette repose au funérarium, 9, rue de St-Jean-de-Monts à Challans. Visites ce samedi à partir de 15 h. Fleurs naturelles seulement. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
<i>PF Bernard, Challans, 02 51 68 23 42.</i>
Chantonnay, Bournezeau
Beaufou, La Génétouze, Osny (95)
Léone Boillevin, née Baty, son épouse; Anne-Marie (†), Laurent et Betty (†), ses enfants; Noël, Simon, Willy et Natacha, ses petits-enfants et leurs conjoints; ses 7 arrière-petits-enfants et toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de
Monsieur Ernest BOILLEVIN
survenu le 16 décembre 2016, à l'âge de 90 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 19 décembre 2016, à 14 h 30, en l’église Saint-Pierre de Chantonnay. M. Boillevin repose au funérarium des PF Chantonnaisiennes, 29, avenue du Général de Gaulle à Chantonnay. La famille remercie l'ensemble du personnel du service infectiologie du CHD pour son accompagnement. Fleurs naturelles seulement. Condoléances sur registre et sur www.pompes-funebres-chantonnay.fr Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
<i>PF Chantonnaisiennes, Chantonnay, 02 51 94 31 98.</i>
Château-d’Olonne
Joël Mercier, maire; le conseil municipal, le directeur général des services et l'ensemble du personnel communal ont la tristesse de vous faire part du décès de
Monsieur Cyrille CAZAUX Agent municipal
La cérémonie religieuse aura lieu lundi 19 décembre 2016, à 10 heures, en l’église Saint Hilaire du Château-d’Olonne.
Chauché
M. Alexis Sionneau (†), son époux; Jean et Gaby Sionneau, Marie-Edith et Christian Merlet, Dominique et Gérard Douillard, ses enfants; ses 8 petits-enfants, ses 6 arrière-petits-enfants; son frère et sa soeur, son beau-frère et ses belles-soeurs, ainsi que les familles Chauvin et Sionneau ont la tristesse de vous faire part du décès de
Madame Jeanne SIONNEAU née CHAUVIN
survenu le vendredi 16 décembre 2016, à l’âge de 92 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 20 décembre 2016, à 10 h 30, en l’église de Chauché. Mme Sionneau repose à l'EHPAD "La Roseraie" à Chauché. La famille remercie tout le personnel soignant et les aides à domicile qui l’ont entourée et assistée depuis plusieurs années ainsi que l’équipe de l'EHPAD "La Roseraie" pour son accompagnement ces dernières semaines. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
<i>PF Retailleau, Saint-Fulgent, 02 51 94 16 71.</i>
Olonne-sur-Mer
La section UNC d'Olonne-sur-Mer vous fait part du décès de
Monsieur Maurice HUET Ancien d'AFN
et vous invite à assister à la cérémonie d'au revoir qui aura lieu lundi 19 décembre 2016, à 15 h 30, au crématorium de Vendée à Olonne-sur-Mer.
Obsèques à suivre

Ouest-France Vendée

17-18 décembre 2016

ANNONCES LÉGALES

■ SUITE EN PAGE 26

En référence à l'arrêté du 18 décembre 2015 du ministère de la Culture et de la communication, le tarif à la ligne pratiqué en 2016 est de 4,12 € HT la ligne (mesure au lignomètre)

N°1954
ENKITAKE Société civile au capital de 1 000 euros Siège social : 153, rue Victor Hugo - 44400 Rezé 810 320 259 RCS de Nantes.
D'une DAU du 25/10/2016, il résulte que le siège social a été transféré au 1, rue du Commandant Guilbaud - 85640 Mouchamps, à compter du 25/10/2016.
Gérants : M. Gérard Chabot et Mme Chie Chabot tous deux domiciliés au 1, rue du Commandant Guilbaud - 85640 Mouchamps.
Modification des statuts en conséquence.
La société qui est immatriculée au RCS de Nantes fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de La Roche-sur-Yon.

N°1955
NAVEFAKE Société civile au capital de 1 000 euros Siège social : 153, rue Victor Hugo - 44400 Rezé 808 960 439 RCS de Nantes.
D'une DAU du 25/10/2016, il résulte que le siège social a été transféré au 1, rue du Commandant Guilbaud - La Bourg - 85640 Mouchamps, à compter du 25/10/2016.
Gérants : M. Gérard Chabot et Mme Chie Chabot tous deux domiciliés au 1, rue du Commandant Guilbaud - La Bourg - 85640 Mouchamps.
Modification des statuts en conséquence.
La société qui est immatriculée au RCS de Nantes fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de La Roche-sur-Yon.

N°1956
MAISUTAKE Société civile au capital de 500 € Siège social : 153, rue Victor Hugo - 44400 Rezé 808 944 300 RCS de Nantes.
D'une DAU du 25/10/2016, il résulte que le siège social a été transféré au 1, rue du Commandant Guilbaud - 85640 Mouchamps, à compter du 25/10/2016.
Gérants : M. Gérard Chabot et Mme Chie Chabot tous deux domiciliés au 1, rue du Commandant Guilbaud - 85640 Mouchamps.
Modification des statuts en conséquence.
La société qui est immatriculée au RCS de Nantes fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de La Roche-sur-Yon.

AVIS RECTIFICATIF

Erratum à l'annonce parue dans le présent journal du 25/11/2016 concernant la constitution de la société ELITE AUTO CLEAN, il fallait lire : Acte SSP du 03/11/2016 et non du 20/10/2016. Le reste de l'annonce demeure sans changement.

N°1958
Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 13 décembre 2016, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
- dénomination : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES ACHARDS ;
- objet social : l'acquisition, l'édification de toutes constructions à tous usages, l'aménagement, la transformation, la finition, l'entretien de biens sociaux, faciliter le recours à l'emprunt, la gestion des immeubles, la passation de tous marchés et la prise d'intérêt ;
- siège social : 9, rue de l'Epine Blanche - 85150 La Chapelle-Achard ;
- capital : 1 000 euros ;
- gérants : M. Delgoust Thierry et Mme Collin Chapelle-Achard ;
- durée : 80 ans à compter de son immatriculation au RS de La Roche-sur-Yon.

N°1959
J. BROSSET
Société civile Immobilière
au capital de 182 938,80 euros
Siège social : 85250 Vendrennes
RCS La Roche-sur-Yon
334 916 236

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 20 novembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social de Vendrennes (85250) au 3, rue du Siade - 85250 Vendrennes à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.

Pour avis,
la gérance

CERFRANCE

entreprise, entreprise

GAEC ROUX Jean-Paul et Muriel
Groupeement agricole
d'exploitation en commun agréé
le 02/12/2015 sous le n° 85-3871
Société civile au capital fixe
de 300 000 euros
Siège social : Le Plessis
85210 Saint-Martin-Lars-en-

Sainte-Hermine
478 880 974
RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE MODIFICATIONS

Par délibérations prises en assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2016, les associés ont adopté les modifications suivantes, avec effet au 1^{er} janvier 2017 :
Agréement de M. Sébastien Roux, demeurant à La Sauvetière - 85410 Saint-Laurent-de-la-Salle, en qualité de nouvel associé cocrétaire.
Changement de dénomination de la société qui devient : ROUX Jean-Paul, Muriel et Sébastien.
Mise à jour des statuts.

Les associés cocrétaires

N°1961
SYNDICAT MIXTE
DU PAYS DU
BOCAGE VENDEËN
2, rue Jules Verne
85250 Saint-Fulgent

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE 1ER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 14/12/16, le Président du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique du Schéma de Coherence Territoriale (SCoT) du Pays du Bocage Vendéen qui se déroulera du 09/01/17 au 10/02/17 inclus.

A cet effet, le président du tribunal administratif de Nantes a désigné une commission d'enquête composée comme suit : monsieur Jacques Turpin (président), monsieur Jean-Yves ALBERT et monsieur Bernard Peller (membres titulaires), monsieur Marc Gillis et monsieur Jean Herb (membres suppléants). Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté :
- sur le site internet du SCoT du Pays du Bocage Vendéen : <http://scotpay/bocage-vendeen.proscot.fr/> ;
- dans les 4 lieux d'enquête suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2, rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent ; à la communauté de communes Terres de Montaigu, 35, avenue Villabos Mareuil - 85600 Montaigu ; à la communauté de communes du Pays de Chantonmay, 65, avenue du Général de Gaulle - 85110 Chantonmay ; à la communauté de communes du Pays des Herbiers, Tourmuret - 85500 Les Herbiers.
Une version numérisée du dossier d'enquête publique sera consultable sur un ordinateur au Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen.

Dans les 4 lieux d'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet. Les observations peuvent également être adressées à M. le Président de la commission d'enquête par voie postale au siège de l'enquête - Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2, rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent ou par courriel à l'adresse suivante : enquetescothocage-vendeen@gmail.com.

La clôture du dépôt des observations sur les registres d'enquête, par courrier postal et par voie électronique est prévue le 10/02/17 à 16 h 30.

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public pour recevoir les observations dans le cadre de permanences aux lieux, jours et horaires suivants :

- Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen : le 09/01/17 de 9 h à 12 h, le 19/01/17 de 14 h 30 à 17 h 30 et le 10/02/17 de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- communauté de communes du Pays des Herbiers : le 09/01/17 de 14 h 30 à 17 h 30, le 25/01/17 de 9 h à 12 h et le 03/02/17 de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- communauté de Communes du Pays de Chantonmay : le 10/01/17 de 9 h à 12 h, le 25/01/17 de 14 h 30 à 17 h 30 et le 10/02/17 de 14 h 30 à 16 h 30 ;
- communauté de communes Terres de Montaigu : le 13/01/17 de 14 h 30 à 17 h 30, le 18/01/17 de 9 h à 12 h et le 06/02/17 de 9 h à 12 h.
Des informations supplémentaires peuvent être demandées au Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen auprès de M. Wilfrid Montassier, président ou Mme Claudie Bonnet, chargée de mission SCoT, 2, rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent (tél : 02 51 43 81 61).

Le rapport et les conclusions et avis motivés de la commission d'enquête seront consultables par le public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique dans chacun des lieux d'enquête ainsi que sur le site internet du SCoT du Pays du Bocage Vendéen.

Le président, Wilfrid Montassier

N°1962
AVIS
DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société KOSTIA, SCI au capital de 1 000 €, siège social : 16, promenade de l'Amiral Latapie - 85100 Sables d'Olonne. Objet social : la propriété, l'administration, la gestion d'immeubles. Agrément : les parts sont librement cessibles entre associés. Gérant : Boris Poliva demeurant 20, allée d'Arundel - 85180 Château-d'Olonne. La société sera immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon.

N°1963
LE CANARD CREOLE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social :
route de la Pointe des Sables
97200 Fort-de-France
399 415 157 RCS Fort-de-France

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par décision du 14 novembre 2016, l'association unique a transféré le siège social de route de la Pointe des Sables - 97200 Fort-de-France au 18, chemin du Petit Surjaud - 85300 Challans à compter du de ce même jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts :

Ancienne mention : Le siège social est fixé : route de la pointe des Sables - 97200 Fort-de-France (Martinique).
Nouvelle mention : Le siège social est fixé : 18, chemin du Petit Surjaud - 85300 Challans.
La société, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.
Gérance : madame Marie-Jeanne Favreau, 18, chemin du Petit Surjaud - 85300 Challans.

Pour avis, la gérance

N°1964
SHERWOOD 01
SC au capital de 1 000 €
Siège social : 6, rue du Progrès -
74420 Carrières-sur-Seine
795 348 184 RCS de Versailles

L'AGE du 01/12/2016 a décidé de transférer le siège social de la société 29, rue du Bois du Roc - 85240 Puy-de-Serre à compter du 15/12/2016. Objet social : l'acquisition, la détention, l'administration de tout bien immobilier ou mobilier. Durée : expire le 18/09/2112. Radiation au RCS de Versailles et réimmatriculation au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis, la gérance

N°1965
SOCODI
Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Place du Docteur
Brècheau - 85220 Coëx
339 767 642
RCS La Roche-sur-Yon

AVIS

DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} décembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

L'objet social a été étendu aux activités d'exploitation (i) d'une station de distribution de carburants, combustibles et gaz domestiques et (ii) d'une station de nettoyage de véhicules automobiles.

Le capital social reste fixé à la somme de 40 000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées citées en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : les cessions d'actions, à l'exception des cessions entre associés ou en cas de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession soit à un conjoint, soit à un ascendant, soit à un descendant, doivent être autorisées par la société.

Monsieur Philippe Thouzau, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par un Président, savoir :
Président de la société : Société SOPARVIL SAS au capital de 120 000 euros, ayant son siège social Espace Commercial du Littoral - Route de La Roche-sur-Yon - 85190 Aizenay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon sous le numéro 341 513 505.

Commissaires aux comptes nommés : GROUPE SECOR NANTES, domicilié 6, rue de la Cornouaille - 44300 Nantes, titulaire GROUPE SECOR RENNES, domicilié Impasse des Vaux Parés - 35510 Cesson-Sévigné, suppléant.

Pour avis, le président

N°1966
AV1
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 32, rue Alphonse
Bertillon - 75015 Paris
801 557 174 RCS de Paris

L'AGE du 01/12/2016 a décidé de transférer le siège social de la société 29, rue du Bois du Roc - 85240 Puy-de-Serre à compter du 15/12/2016. Modifier l'objet de la société en ajoutant les activités suivantes : La réalisation de toutes prestations de conseils et de services, notamment dans le domaine des technologies des télécommunications et de l'organisation, auprès de : - De toute personne physique, française ou non - De toute personne morale ou entité, ayant ou non la personnalité juridique française ou non, créée ou à créer - Tout organisme ou entité public ou para public qu'elle qu'en soit la nature juridique, français ou non.
Président : M. Fouquierie Patrick, demeurant 32, rue Alphonse Bertillon - 75015 Paris.
Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de La Roche-sur-Yon.

N°1967

ENDUITS
ET PLATRES DU PAYS
SARL au capital de 3 000 €
Siège social :
10, rue de Grand Gallocheau -
85580 Saint-Michel-en-l'Herm
797 766 649
RCS de La Roche-sur-Yon

L'AGE du 15/12/2016 a décidé de transférer le siège social de la société 3, rue du Châtaignier - 85400 Laroix, à compter du 15/12/2016. Mention au RCS de La Roche-sur-Yon.

N°1968
2M LE ROCHER
SAS au capital de 6 000 euros
1450, rue du Docteur Mathevét
85660 Longeville-sur-Mer
819 135 039
RCS La Roche-sur-Yon

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL

Suite au procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2016, il a été pris acte de la nomination de M. Mercier Jean en qualité de nouveau directeur général à compter du 29 novembre 2016 en remplacement de Mme Valérie Mercier démissionnaire. Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

N°1969



Notaires

MAÎTRE PATRICK BIET
Notaire à SAINT PATERNE
RACAN (87370)
16 Bis rue Racan

Monsieur François Alain Roger GAUTIER, commerçant, né à Le Mans (72000), le 11 mars 1960 et madame Christine Jacqueline Chantal HOUBINE, commerçante, son

épouse, née à Le Mans (72000), le 19 décembre 1959, demeurant ensemble à La Roche-sur-Yon (85000) - 86, boulevard d'Angleterre, Appartement 11, marais à la main de La Chartre-sur-le-Loir (72340), le 6 mai 1989, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.
L'acte a été reçu par Me Patrick Biét, notaire à Saint-Pateme-Racan, le 12 décembre 2016. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Patrick Biét, notaire à Saint-Pateme-Racan, ou domicilié à été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du tribunal de Grande Instance compétent.
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

M^{re} Patrick Biét

CAPITAL SOCIAL

N°1970
Avis est donné par la SCEA LA SABLIERE - Société Civile d'Exploitation Agricole au capital social de 176 400 € - Siège social La Sablière - 85390 Chêrois - Siren 498 607 605 RCS La Roche-sur-Yon - annonce légale constitution Vendée Agricole du 08.06.2007 - Que lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 décembre 2016, il a été arrêté ce qui suit : réduction du capital social de 11 200 € pour le baisser à 165 200 € au 31 juillet 2016 - autres mentions. Capital social : 176 400 € divisé en 1 764 parts de 100 € chacune - nouvelles mentions. Capital social : 165 200 € divisé en 1 652 parts de 100 € chacune.
Pour avis, les gérants

SARL UNIVERS CAKE

Société en liquidation
au capital de 2 000 €
Siège social : Le Pélican

Route de la Verrie
85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre
802 363 821
RCS La Roche-sur-Yon

CLOTURE DE LIQUIDATION DE LA SOCIETE

Par décision du 15 décembre 2016, l'assemblée unique, statuant au vu du rapport du liquidateur a :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quints au liquidateur Fruchet Sophie, demeurant La Pelican - route de la Verrie - 85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre et l'a déchargé de son mandat ;
- décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.
Mention sera faite au RCS : La Roche-sur-Yon.

N°1972

FIDAL
Société d'avocats
52, rue Jacques Yves Cousteau
85000 La Roche-sur-Yon

VAL DE SEVRE

Société Coopérative Agricole
Siège social : La Pommerai-sur-Sèvre (85700) - ZI du Val de Sèvre
422 118 588
RCS La Roche-sur-Yon

AVIS

Suivant délibération du 25 novembre 2016, l'assemblée générale ordinaire :
A pris acte de la démission de l'EARL LA FOURRAGERIE de ses fonctions d'administrateur et a décidé de nommer en remplacement : la SCEA LES TIERRES ROUGES ayant son siège social à Saint-Amand-sur-Sèvre (79700) - N° 21 L'Avenir, immatriculée au RCS de Niort sous le numéro 532 655 867.
A pris acte de la démission de la SCEA HORIZON GAV et de madame Sylvia VINCENT de leurs fonctions d'administrateur et a décidé de ne pas les remplacer.

Pour avis

ANNONCES LÉGALES

■ SUITE EN PAGE 21

En référence à l'arrêté du 22 décembre 2016 du ministère de la Culture et de la communication, le tarif à la ligne pratiqué en 2017 est de 4,15 € HT la ligne (mesure au lignomètre)

N°61

STOCK BOIS SERVICE - SBS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 57 710 €
Siège social :
22, Faubourg Saint-Thomas
85710 La Garnache
RCS La Roche-sur-Yon
523 432 508

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2016 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2016 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
A été nommé comme liquidateur :
- Monsieur Arnaud Trubert, demeurant à Mayenne (Mayenne) - 135, rue Volney à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à La Garnache (Vendée) - 22, Faubourg Saint-Thomas.
- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.
Pour avis, le liquidateur

N°62

EARL BESSON JACQUES

Société en liquidation
Siège social : La Ville aux Voies -
85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre
Capital social de 7 622,45 euros
RCS Roche-sur-Yon 408 707 644

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'associé, suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15/12/2016, a approuvé les comptes définitifs de liquidation clos le 31/08/2016, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur M. Besson Jacques et constate la clôture de liquidation.
La liquidation sera notifiée au RCS de La Roche-sur-Yon.
Pour insertion,

le liquidateur,
M. Besson Jacques

N°63

DISSOLUTION

Avis est donné par l'EARL LA GAROUFLAIRE - Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée - Société civile - capital social variable de 120 000 € - Siège social, Le Cerisier - 85590 Les Epesses - Siren 393 776 935 RCS La Roche-sur-Yon, annonce légale Vendée Agricole du 28 janvier 2000 que suivant délibération en date du 31 décembre 2016 de l'assemblée générale extraordinaire, il a été décidé de dissoudre la société par anticipation pour des raisons personnelles à compter du 31 décembre 2016. M. Denis Billaud et Mme Geneviève ALBERT épouse Billaud domiciliés Le Cerisier - 85590 Les Epesses ont été nommés liquidateurs. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante, Le Cerisier - 85590 Les Epesses. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.
Pour avis, les gérants

N°64

FIDAL

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Anthony Jarousseau
19, rue René Rouchy
49100 Angers

OUEST ALU SERVICES

société par actions simplifiée
au capital de 1 000 € porté
à 14 305 234 euros
Siège social : 24, avenue

des Sables - 85500 Les Herbiers
821 556 453
RCS La Roche-sur-Yon

OUEST ALU

Société par actions simplifiée
au capital de 2 640 000 €
Siège social : route des Sables-
d'Olonne - 85500 Les Herbiers
546 550 260
RCS La Roche-sur-Yon

AVIS

1. Les sociétés OUEST ALU SERVICES et OUEST ALU précitées ont établi le 20 octobre 2016, un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions (articles L. 236-23 et L. 236-24 du Code de commerce) et au régime de faveur prévu aux articles 210 A et 210 B du Code général des impôts en matière fiscale.
2. Aux termes de ce projet, OUEST ALU a fait apport à OUEST ALU SERVICES de sa branche complète et autonome d'activité ayant pour objet l'achat, la vente, la conception, la fabrication, la mise en œuvre et la pose de menuiseries, profilés et autres accessoires en métal, aluminium ou autres matériaux (les activités « Façades ») et la rénovation, l'entretien, la maintenance et service après-vente y afférents (les activités « Services »), exploitée aux Herbiers (85) - rue Saint-Elou - 24, avenue des Sables et 14, avenue de l'Europe.
3. Ces actifs sont évalués à la somme totale de 37 650 200 €. En contrepartie, la société OUEST ALU SERVICES a pris en charge, sans solidarité avec la société OUEST ALU, la totalité du passif de cette dernière société, lié à l'exploitation des actifs apportés, soit une somme totale évaluée à 23 345 966 €.
4. L'actif net apporté à la société OUEST ALU SERVICES s'est élevé à 14 304 234 €. En rémunération de cet apport partiel d'actif, la société OUEST ALU SERVICES a augmenté son capital d'une somme de 14 304 234 € par l'émission de 14 304 234 actions nouvelles de 1 € de nominal chacune, entièrement libérées, de même catégorie que les anciennes, attribuées à la société OUEST ALU.
5. Le traité d'apport partiel d'actif a été approuvé par décisions de l'assemblée générale de la société OUEST ALU le 29 décembre 2016 et par décisions de l'assemblée unique de la société OUEST ALU SERVICES le 30 décembre 2016. Ces mêmes décisions collectives d'associés ont approuvé les apports de la société OUEST ALU, leur évaluation et leur rémunération, ainsi que les charges dont ils étaient assorties, constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de l'opération d'apport partiel d'actif.
6. La date de réalisation définitive, fiscale et comptable dudit apport partiel d'actif a été fixée de manière différée au 31 décembre 2016 à minuit.
7. Par décisions en date du 29 décembre 2016, l'assemblée unique de la société OUEST ALU a également adopté comme nouvelle dénomination sociale FINANCIERE OUEST ALU, avec effet au 1er janvier 2017. Ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
- ancienne dénomination sociale : OUEST ALU ;
- nouvelle dénomination sociale : FINANCIERE OUEST ALU.
8. Par décisions en date du 30 décembre 2016, l'assemblée unique de la société OUEST ALU SERVICES a également adopté comme nouvelle dénomination sociale OUEST ALU, avec effet au 1er janvier 2017 et modifié les articles relatifs à la dénomination et au montant du capital social. Ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
- ancienne dénomination sociale : OUEST ALU SERVICES ;
- nouvelle dénomination sociale : OUEST ALU ;
- ancien capital : 1 000 € ;
- nouveau capital : 14 305 234 €.

N°65

ENTREPRISE BENAITEAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 040 euros
Siège social : zone artisanale
85700 Les Châtelliers-
Chateauroux
301 163 622
RCS La Roche-sur-Yon

GERANCE

Suivant procès-verbal en du 21 décembre

2016, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Michel Paillat de ses fonctions de co-gérant de la société au 31 décembre 2016.
La gérance

GAEC LE PETIT PUY

Siège social : Le Petit Puy -
85120 Saint-Pierre-du-Chemin
Agréé le 08/07/2014 - N° 85-3689
Capital social de 155 000 euros
Enregistrée
au RCS La Roche-sur-Yon
N 805 404 167

AVIS DE MODIFICATIONS

Suivant délibération en date du 23/12/2016 de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé :
Le retrait du Gaec Le Petit Puy de M. Guignard Gérard et la fin de sa fonction de gérant au 31/07/2016.
L'entrée de Mme Lamy Elsa née le 16/01/1989, sise à 65, rue des Hêtres - 85390 Cheffois comme associée exploitante et gérante au 01/08/2016.
Les modifications seront notifiées au RCS de La Roche-sur-Yon.
Pour insertion,

la gérance

N°67

SCI DE LA PLACE DU THEATRE

Société civile immobilière
au capital de 100 000 euros
Siège social : 4, place du Théâtre
85000 La Roche-sur-Yon
531 469 013
RCS La Roche-sur-Yon

DISSOLUTION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur monsieur Laurent Brengel, demeurant 23, rue des Platanes - 67640 Fegersheim, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation, lieu où la correspondance devra être adressée et celui où les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés est fixé à l'adresse suivante : 23, rue des Platanes - 67640 Fegersheim.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au RCS.
Pour avis

N°68

1^{ER} AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

sur le déclassement
en vue de l'aliénation
d'un chemin communal

Par arrêté municipal en date du 2 janvier 2017, le maire de Thorigny a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le déclassement en vue de l'aliénation d'un chemin communal au lieu-dit La Combe.
Monsieur Michel Evvin, technicien principal de l'équipement en retraite, a été désigné commissaire-enquêteur par arrêté du maire en date du 2 janvier 2017.
L'enquête se déroulera à la mairie de Thorigny du vendredi 3 février 2017 à 8 h 30 au vendredi 17 février 2017 à 17 h inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture soit :
- lundi, mardi, jeudi de 8 h 30 à 12 h ;
- mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h.
Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de Thorigny le vendredi 3 février 2017 de 8 h 30 à 10 h 30 et le vendredi 17 février 2017 de 15 h à 17 h.
Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à monsieur le com-

missaire-enquêteur - mairie de Thorigny - 1, place de l'Eglise - 85480 Thorigny - courriel : mairie.accueil@thorigny-vendee.fr
Le maire,
Luc Guyau

N°69

JARDIMAGINE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social :
43, avenue Georges Clemenceau
85120 La Châtaigneraie
788 731 644
RCS La Roche-sur-Yon

Aux termes d'une décision en date du 20 juillet 2016, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre de manière anticipée la société.
Pour avis,
la présidente

N°70

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Saint-Germain-de-Prinçay en date du 05/01/2017, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
- dénomination : PEDI'CAP ;
- siège social : ZA Le Bouchage - Saint-Germain-de-Prinçay (Vendée) ;
- objet : activité de soutien à la production animale ;
- durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés ;
- capital : 2 000 euros ;
- gérance : madame Marie Bourrigaud, demeurant 10 bis, rue des Hauteurs - L'Oie - Essarts-en-Bocage (Vendée), madame Sylvie Gouraud, demeurant ZA Le Bouchage - Saint-Germain-de-Prinçay (Vendée) ;
- immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.
Pour avis, les gérantes

N°71

SOCIÉTÉ SCAP

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : route de Touraine -
Zac de la Peltière
49740 La Romagne
RCS Angers : 538 461 955

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2016 de la société Scap, les associés ont décidé de transférer à compter du 1^{er} janvier 2017 le siège social qui était à La Romagne (49740) - route de Touraine - Zac de la Peltière à l'adresse suivante : Saint-Hilaire-de-Riez (85270) - 1, impasse de l'Héronnière. L'article 4 des statuts a été, en conséquence, mis à jour.
Madame Patricia Douillet demeurant à Saint-Hilaire-de-Riez (85270) - 1, impasse de l'Héronnière demeure gérante de la société. La société qui est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Angers sous le numéro 538 461 955 fera l'objet d'une immatriculation au registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon désormais compétent à son égard.

N°72

COUDRAY COUVERTURE SOLAIRE

SARL à associé unique
au capital de 8 000 euros
Siège social : 96, rue Lavoisier -
91420 Morangis
522 494 327 RCS Evry

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 décembre 2016, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la société au 7, avenue du Sequin - 85160 Saint-Jean-de-Monts et de modifier la dénomination sociale qui devient LV COUVERTURE. Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence. Représentant Légal : M. Rodolphe Courday demeurant 7, avenue du Sequin - 85160 Saint-Jean-de-Monts. Immatriculation : RCS La Roche-sur-Yon.

N°73

SELARL ABRS & ASSOCIÉS

21, rue Edouard Vaillant
BP 63837
37038 Tours cedex 1

VALEAL

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 €
Siège social :
1, rue de la Tave - 28110 Luce
529 211 419 RCS Chartres

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 1, rue de la Tave - 28110 Luce au 4, rue du Gatineau - 85270 St-Hilaire-de-Riez à compter du 1er janvier 2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société, immatriculée au RCS de Chartres sous le n°529 211 419 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de La Roche-sur-Yon ;
Président : M. Alain Brancherie, demeurant 3, rue de la Fontaine - 85800 Le Fenouiller ;
Directeur général : Mme Valérie Brancherie, demeurant 3, rue de la Fontaine - 85800 Le Fenouiller.

N°74

SELARL ABRS & ASSOCIÉS

21, rue Edouard Vaillant
BP 63837
37038 Tours cedex 1

IMMO'MINUTE

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 3 000 €
Siège social : 6, rue du Gatineau -
85270 St-Hilaire-de-Riez
812 779 007
RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La dénomination de la société, son objet, son siège et sa durée demeurent inchangés. L'exercice social sera désormais clos le 31 décembre. Le capital social reste fixé à la somme de 3 000 €.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.
Alain Brancherie, demeurant 3, rue de la Fontaine - 85800 Le Fenouiller, a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la société en SAS, et la dirige désormais en qualité de président.

N°75

RMB PLATRERIE

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
au capital 1 000 euros
ZA de l'Espérance
85600 St-Hilaire-de-Loulay
RCS La Roche-sur-Yon :
482 269 651

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 décembre 2016,
La collectivité des associés a :

ANNONCES LÉGALES

■ SUITE EN PAGE 22

- prononcée la dissolution de la société à compter du 15 décembre 2016 ;
- fixée le siège de liquidation de la société à : St-Hilaire-de-Loulay (85600) - ZA de l'Espérance ;
- Nommée en qualité de liquidateur : M. Retailleau Roland demeurant à : La Tuilerie de la Sennardière - 85600 Boufféré. L'inscription modificative sera portée au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.

Pour avis,
la gérance

N°76

ALINEA CONSEIL

Société d'Avocats
Zone Beaupuy - 12, impasse
Bernard Lyot - Immeuble
Le Pyramide
85000 La Roche-sur-Yon

SCI LE CLOS
SAINT ANNE

Société civile au capital
de 457,35 €
Siège social : Landivisiau (29400)
- 1, rue du Maréchal Juin
393 638 572 RCS Brest

Aux termes des délibérations du 31 décembre 2016, il a été décidé :
- de transférer, à compter du 31 décembre 2016, le siège social de la société de Landivisiau (29400) - 1, rue du Maréchal Juin à Dompiere-sur-Yon (85170) - 11, rue Justinien Gillaizeau ;
- de nommer, à compter du 1er janvier 2017, M. Stéphane Irien, demeurant à Dompiere-sur-Yon (85170) - 11, rue Justinien Gillaizeau, en qualité de gérant, en remplacement de M. Philippe Irien, démissionnaire. Ce transfert rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
- objet : gestion et location de tous immeubles bâtis et non bâtis dont elle est propriétaire par suite d'apport, achat ou construction ;
- durée : 99 ans à compter de son immatriculation ;
- apports en numéraire : 457,35 €.
La société sera désormais immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis

N°77

AVIS
DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19/12/2016, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ESELEC ; Objet social : Tous travaux d'électricité, d'installation, de réfection et de réparations de et dans l'habitat. Siège social : 14, rue de la Pointe - 85340 Olonne-sur-Mer. Capital : 100 € ; Durée : 99 ans ; Président : M. Escobar Pierre, demeurant 14, rue de la Pointe - 85340 Olonne-sur-Mer. Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : libre. Immatriculation au RCS de La Roche-sur-Yon.

N°78

Avis est donné de la constitution par sous seing privé en date du 5 janvier 2017 d'une société à responsabilité limitée dénommée JLD ROUSSEAU au capital de 1 000 €, siège social : 21, rue de la Voûte - 85500 Les Herbiers, dont l'objet social est : la propriété et l'exploitation de tous fonds de commerce de restauration de toutes catégories, de café, débit de boissons, crêperie, fabrication de pizzas, boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, chocolaterie, confiserie, glacier, salon de thé, et l'activité de traiteur, fabrication et vente de plats cuisinés à emporter, sandwichs à emporter et le commerce de tous produits alimentaires à emporter ou à consommer sur place. La durée de la société est fixée à 99 ans. Le gérant est M. Damien Rousseau demeurant 65, rue des Mouettes - 85500 Les Herbiers. La société sera immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis, la gérance

N°79

SYNDICAT MIXTE
DU PAYS DU
BOCAGE VENDÉEN

2, rue Jules Verne
85250 Saint-Fulgent

SCHÉMA
DE COHÉRENCE
TERRITORIALE
2^{ÈME} AVIS D'ENQUÊTE
PUBLIQUE

Par arrêté en date du 14/12/16, le président du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Bocage Vendéen qui se déroulera du 09/01/17 au 10/02/17 inclus.

A cet effet, le président du tribunal administratif de Nantes a désigné une commission d'enquête composée comme suit : monsieur Jacques Turpin (président), monsieur Jean-Yves ALBERT et monsieur Bernard Pellier (membres titulaires), monsieur Marc Gillis et monsieur Jean Herb (membres suppléants). Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté :

- sur le site internet du SCoT du Pays du Bocage Vendéen : <http://scotpaysbocage-vendéen.proscot.fr/>

- dans les 4 lieux d'enquête suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2, rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent ; à la communauté de communes Terres de Montaigu, 35, avenue Villebois Mareuil - 85600 Montaigu ; à la communauté de communes du Pays de Chantonay, 65, avenue du Général de Gaulle - 85110 Chantonay ; à la communauté de communes du Pays des Herbiers, 6, rue du Tourniquet - 85500 Les Herbiers.

Une version numérisée du dossier d'enquête publique sera consultable sur un ordinateur au Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen.

Dans les 4 lieux d'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet. Les observations peuvent également être adressées à M. le président de la commission d'enquête par voie postale au siège de l'enquête : Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2, rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent ou par courriel à l'adresse suivante : enquêtescotbocage-vendéen@gmail.com. La clôture du dépôt des observations sur les registres d'enquête, par courrier postal et par voie électronique est prévue le 10/02/17 à 16 h 30.

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public pour recevoir les observations dans le cadre de permanences aux lieux, jours et horaires suivants :

- Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen : le 09/01/17 de 9 h à 12 h, le 19/01/17 de 14 h 30 à 17 h 30 et le 10/02/17 de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- communauté de communes du Pays des Herbiers : le 09/01/17 de 14 h 30 à 17 h 30, le 25/01/17 de 9 h à 12 h et le 03/02/17 de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- communauté de communes du Pays de Chantonay : le 10/01/17 de 9 h à 12 h, le 25/01/17 de 14 h 30 à 17 h 30 et le 10/02/17 de 14 h 30 à 16 h 30 ;
- communauté de communes Terres de Montaigu : le 13/01/17 de 14 h 30 à 17 h 30, le 18/01/17 de 9 h à 12 h et le 06/02/17 de 9 h à 12 h.

Des informations supplémentaires peuvent être demandées au Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen auprès de M. Wilfrid Montassier, président ou Mme Claudie Bonnet, chargée de mission SCoT, 2, rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent (tél. 02 51 43 81 61).

Le rapport et les conclusions et avis motivés de la commission d'enquête seront consultables par le public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique dans chacun des lieux d'enquête ainsi que sur le site internet du SCoT du Pays du Bocage Vendéen.

Le président, Wilfrid Montassier

N°80

LIEIXIA 85

SARL en liquidation
Capital social de 1 500 €
206, La Ficaudière
85430 La Boissière des Landes
810 496 281
RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE CLÔTURE
DE LIQUIDATION

Par décision du 20/12/16, l'associé unique approuve les comptes définitifs de la liquidation, donne quitus au liquidateur Claudia Liebaux, 206, La Ficaudière - 85430 La Boissière-des-Landes, pour sa gestion et clôture les opérations de liquidation le 20/12/16.

Radiation sera faite auprès du RCS et greffe du tribunal de La Roche-sur-Yon.

N°81



EARL LE TOURNY
Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Société civile au capital
de 76 224,50 euros

Siège social : Le Tourny Bas -
85500 Chambreaud
328 083 068
RCS La Roche-sur-Yon

AVIS
DE MODIFICATIONS

Par délibérations prises en assemblée générale extraordinaire du 5 janvier 2017, les associés ont adopté les modifications suivantes, avec effet au 1^{er} janvier 2017 : Agrément de M. Anthony Pasquier, demeurant 8, La Chapotière - 85130 La Verrie et de M. Anthony Bremond, demeurant 2, rue de l'Aurore - 85590 Les Epesses, en qualité de nouveaux associés cogérants. Augmentation du capital social : il est désormais fixé à 298 800 €. Prorogation de la société jusqu'au 26.09.2082. Transformation de l'EARL en GAEC, groupement agricole d'exploitation en commun agréé par le préfet de la Vendée le 30 novembre 2016 sous le n° 85-3932 dont la nouvelle dénomination est : GTB 85. Mise à jour des statuts.

Les associés cogérants

N°82

PRÉFECTURE
DE LA VENDÉE
CONSULTATION
DU PUBLIC

EARL L'ENVOI
Augmentation d'un élevage
porté à 1 845 animaux
équivalents porcs après
extension du bâtiment verraterie
existant, sur le territoire
de la commune de Thorigny

En exécution de l'arrêté préfectoral du 6 janvier 2017 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande formulée par le gérant de l'EARL L'Envoi est soumise à la consultation du public pendant quatre semaines, du 30 janvier 2017 au 27 février 2017 inclus sur le territoire de la commune de Thorigny. Cette demande a été formulée en vue d'obtenir l'enregistrement nécessaire pour l'augmentation de l'élevage porcin, porté à 1 845 animaux équivalents porcs après extension du bâtiment verraterie existant, sur le site Le Bois au Duc à Thorigny. Les principales caractéristiques du projet sont :

- extension du bâtiment verraterie existant pour loger 33 places supplémentaires de truies gestantes ;
- valorisation des effectifs porcins dans les bâtiments existants
- mise à jour du plan d'épandage.
Pendant le délai sus-mentionné, le public peut prendre connaissance de ce dossier à la mairie de Thorigny (1, place de l'Eglise - 85480 Thorigny) aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet. Le public peut également adresser ses observations par courrier au préfet de la Vendée avant la fin du délai de la consultation (Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales et des Affaires Juridiques - section des enquêtes publiques - 29, rue Delille - 85922 La Roche-sur-Yon cedex 9).

Le préfet de la Vendée statue par arrêté sur la demande. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est soit un enregistrement assorti de prescriptions, soit une instruction de la demande selon la procédure d'autorisation assujettie à étude d'impact, étude de dangers et enquête publique, soit un refus.

N°83

SARL HOLDING T & M

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : zone artisanale
de laTignonnaire
85430 Aubigny-les-Clouzeaux
RCS La Roche-sur-Yon
804 180 883

AVIS DE PUBLICITÉ

Par décisions en date du 27 décembre 2016, l'associé unique :

- a pris acte de la démission au 27 décembre 2016 de monsieur Tessier Vincent, demeurant Résidence La Vallée Verte - Apt 43 - 121, rue de la Simbrandière - 85000 La Roche-sur-Yon de ses fonctions de co-gérant et a décidé de ne pas le remplacer, monsieur Michaud Yann continuant d'assurer seul la gérance de la société ;
- a transféré le siège social à Chiché - 85430 Aubigny-les-Clouzeaux, à compter de ce jour et modifié en conséquence l'article «Siège social» des statuts ;
- a modifié la dénomination sociale qui de-

vient HOLDING YM, à compter de ce jour et modifié, en conséquence, l'article 2 des statuts comme suit : Ancienne mention : HOLDING T & M. Nouvelle mention : HOLDING YM. Mention sera faite au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis

N°84

MENUISERIE GD

SARL au capital de 4 000 €
Siège social : Aizenay (Vendée) -
13, rue du Buis
801 570 862
RCS La Roche-sur-Yon

AVIS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2016, la collectivité des associés, statuant par application de l'article L. 223-42 du Livre II du Code de commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Le gérant

N°85

SARL GLC FEED

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
augmenté à 90 000 euros
Siège social : La Grandinière -
85600 La Boissière-de-Montaigu
504 941 816
RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2016, le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 87 000 euros. L'article 8 Capital social des statuts a été modifié en conséquence :
• Ancienne mention
Capital : 3 000 euros
• Nouvelle mention
Capital : 90 000 euros
Mention sera faite au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis

N°86



EARL LES COMBES
Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Société civile au capital fixe
de 86 400 euros
Siège social :
9, Le Moulin de la Bouchelière
85280 La Ferrière
751 602 673
RCS La Roche-sur-Yon

AVIS
DE MODIFICATIONS

Par délibérations prises en assemblée générale extraordinaire en date du 21 décembre 2016, les associés ont adopté les modifications suivantes : Retrait de la société de M. Pierrick Maindron, associé cogérant, au 31 octobre 2016. Réduction du capital : il est ramené à 43 200 € à compter du 1^{er} novembre 2016. Mise à jour des statuts.

Pour avis, la gérance

N°87

GFB SANTÉ
PRÉVOYANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 100, rue Jacques
Yves Cousteau
Zone de Beaupuy
85000 La Roche-sur-Yon
538 229 410
RCS La Roche-sur-Yon

GÉRANCE

Suivant une décision du 30.12.2016, l'associé unique de la société GFB Santé Prévoyance a pris acte de la démission de Mme Gadais Stéphanie de ses fonctions de cogérant à compter du 30.12.2016 et a dé-

cidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis,
Jean-Eude Artarit - Avocat

N°88

EARL ELEVAGE
DES ARDIERES

au capital social de 14 550 €
Les Ardières
85670 St-Christophe-du-Ligneron
RCS La Roche-sur-Yon
404 312 068

AVIS
DE MODIFICATION

Suivant assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2016 à effet du 1^{er} janvier 2017, les associés ont décidé à l'unanimité le retrait de M. Jean Claude Robin, l'entrée de M. Yann Poiraud par apports de numéraires portant le capital social à 16 650 euros à effet du 1^{er} janvier 2017. Publicité sera faite au tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.

Pour avis, le gérant

N°89



GAEC MORIN
Groupement agricole
d'exploitation en commun
en liquidation reconnu le
11/03/2008 sous le n°85-3572
Société civile au capital fixe
de 248 100 euros
Siège social :
Le Magny - Les Chatelliers-
Châteaumur - 85700 Sèvremont
395 097 603
RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2016, les associés ont décidé la dissolution du groupement par anticipation à dater du 30 novembre 2016. M. Claude Morin, demeurant 2, Le Magny - Les Chatelliers-Châteaumur - 85700 Sèvremont, et M. Clément Morin demeurant 1, La Baud - Les Chatelliers-Châteaumur - 85700 Sèvremont, ont été nommés liquidateurs. Le siège de la liquidation est fixé à : 2 bis, Le Magny - Les Chatelliers-Châteaumur - 85700 Sèvremont. Le dépôt des actes et pièces sera effectué auprès du registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Les gérants liquidateurs

SAFER

Poitou-
Charentes



La SAFER se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmns de SAINT-JEAN-DE-MONTS :
1 ha 89 a 45 ca F-350-351-352-353-354-355-362-363 (Présence de Bâtiment : Ruines)
Document d'urbanisme : Zone NDL 146-6 du PLU de la commune de Saint Jean de Monts
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/01/2017 en précisant leurs coordonnées téléphoniques à la Safer Poitou-Charentes, Maison de l'Agriculture 85000 LA ROCHE-SUR-YON 02 72 78 70 00 où tous renseignements complémentaires pourront être obtenus.

ANNONCES LÉGALES

■ SUITE EN PAGE 23

N°90



EARL LE MOULIN CHAIGNEAU

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Société civile en liquidation
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 162, Grande Rue -
Le Moulin Chaigneau
85570 L'Hermenault
421 645 631
RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 octobre 2016, l'associé unique a décidé la dissolution de la société par anticipation à dater du 31 octobre 2016. M. Jacques Gallais, demeurant 162, Grande Rue - Le Moulin Chaigneau - 85570 L'Hermenault, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à : 162, Grande Rue - Le Moulin Chaigneau - 85570 L'Hermenault. Le dépôt des actes et pièces sera effectué auprès du

registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Pour avis, le liquidateur

N°91

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2016 de la société Damien SELOSSE Marie ETIENNE Vincent MOUSSION, société civile professionnelle au capital de 555 676,58 euros, siège social : 70 bd, Louis Blanc - 85000 La Roche-sur-Yon, RCS La Roche-sur-Yon n°412 776 197. Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 24 novembre 2016 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Ancienne mention : 70 bd, Louis Blanc - 85000 La Roche-sur-Yon.
Nouvelle mention : 119, bd Aristide Briand - 85000 La Roche-sur-Yon.

N°93

SCI VGD

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : zone artisanale
de la Tignonnrière
85430 Aubigny-les-Clouzeaux
RCS La Roche-sur-Yon
810 885 368

de sa commune.

Les associés non coopérateurs sont rattachés à la section du siège social.
Ordre du jour des assemblées de section 1. Compte-rendu d'activité de l'exercice 2015-2016.
2. Présentation et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire d'Apis Diffusion du mardi 14 mars 2017 qui est le suivant :
- procès-verbal de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du 10 mars 2016 ;
- présentation du rapport du conseil d'administration aux associés sur l'exercice 2015-2016 ;
- présentation des rapports du commissaire aux comptes ;
- approbation des comptes de l'exercice 2015-2016 et quitus aux administrateurs ;
- affectation du résultat de l'exercice 2015-2016 ;
- renouvellement et élection des administrateurs par collèges séparés ;
- fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs ;
- constatation de la variation du capital social ;
- pouvoirs.
3. Election des délégués de section qui siègeront à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du mardi 14 mars 2017.
4. Sujets techniques et discussions.
- Questions d'actualités ;
- la nouvelle organisation génétique en 2018 (RZE) ;
- la reproduction dans les élevages.

ASSEMBLEE GENERALE APIS DIFFUSION à Chantonay (85) 10 h - mardi 14 mars 2017

Assemblées Section - Dates - Lieux	Pour les sociétaires des communes	Lieux de dépôt des documents
Sections de : Belleville-sur-Vie La Mothe-Achard Les Pineaux Associés non coopérateurs Mercredi 1 ^{er} février 2017 de 10 h à 13 h au lycée des Établères Ront-Point Bernard Palissy 85000 La Roche-sur-Yon	Communes desservies par les permanences de : Belleville-sur-Vie La Mothe-Achard Les Pineaux	Chez M. Gréau Pierrick La Petite Vergne 85000 La Roche-sur-Yon Chez M. Richard Laurent La Corberie 85150 Sainte-Flaive-des-Loups M. Guyau Grégory Le Grand Breuil 85320 Les Pineaux Au siège d'APIS DIFFUSION
Section de : Challans jeudi 2 février 2017 de 10 h à 13 h Maison Familiale Rurale 97, rue des Plantes BP 455 85304 Challans	Communes desservies par la permanence de : Commequiers	Chez M. Morisset Damien Les Brandes 85710 La Garnache
Sections de : Fontenay-le-Comte Pouzauges Moncoutant vendredi 3 février 2017 de 10 h à 13 h Restaurant Chez J.B. Le Bourg 85120 St-Pierre-du-Chemin	Communes desservies par les permanences de : Fontenay-le-Comte Pouzauges - La Verrie Rorthais - Moncoutant	Chez Mme Gautier Emmanuelle Les Fortunières 85410 Saint-Cyr-des-Gats Chez M. ARNAUD Stéphane La Popelière 85700 Menomblet Chez M. Maguis Hervé La Cordinière 79430 La Chapelle-Saint-Laurent
Section de : Montaigu vendredi 10 février 2017 de 10 h à 13 h IFS Meslay Allée de Meslay 85600 La Guyonnière	Communes desservies par la permanence de : Boufféré	Chez M. GILBERT Didier La Califormie 85260 Les Brouzils

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2016, la collectivité des associés a pris acte de la démission à compter de ce jour de monsieur Tessier Vincent demeurant Résidence La Vallée Verte - Apt 43 - 121, rue de la SImbrandière - 85000 La Roche-sur-Yon de ses fonctions de co-gérant et a décidé de ne pas le remplacer.
L'article N°17 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis

N°94

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 06.10.2016, il a été constitué une Selarl dénommée : PHARMACIE LES OCEANES ; Objet social : officine de pharmacie ; Siège social : rue du Général Montcalm - Centre commercial Géant Casino - 85180 Château-d'Olonne. Capital : 150 000 € ; Durée : 99 ans ; Gérant : M. Olivier Sandiarz, dnt 10, rue Jean-Baptiste Clément - 94510 La Queue-en-Brie. Immatriculation au RCS de La Roche-sur-Yon.

N°95

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Travaux de renouvellement
d'eau potable du Feeder
sur les communes de Saint-Jean-de-Beugné, Sainte-Gemme-la-Plaine et Moreilles

Le public est avisé que par arrêté de Vendée Eau en date du 10 janvier 2017, a été prescrite l'enquête publique au titre de l'article R.123-1 et suivants du code de l'environnement par Vendée Eau en vue de procéder aux travaux de renouvellement d'eau potable du Feeder sur les communes de Saint-Jean-de-Beugné, Sainte-Gemme-la-Plaine et Moreilles, opération faisant l'objet d'une étude d'impact au titre des articles L.122-1 et suivants du Code de l'Environnement. La commune de Sainte-Gemme-la-Plaine est désignée comme siège de l'enquête. L'enquête se déroulera du 30 janvier 2017 au 28 février 2017 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs.
M. Denis Marze est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Monsieur Claude Renou est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Pendant toute la durée de l'enquête, soit du 30 janvier 2017 au 28 février 2017, le dossier sera tenu à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture au public des mairies de Saint-Jean-de-Beugné, Sainte-Gemme-la-Plaine et Moreilles. Ce dossier comprend notamment :
- une étude d'impact au titre des articles L.122-1 et suivants du Code de l'Environnement ;
- l'avis, en date du 30 novembre 2016, de l'autorité environnementale.
Toute personne en faisant la demande pourra, à ses frais, obtenir la photocopie de tout ou partie du dossier d'enquête.
Pendant toute la durée de l'enquête, soit du 30 janvier 2017 au 28 février 2017, un registre à feuillets non mobiles, sera ouvert et coté et paraphé par le commissaire enquêteur dans les mairies de Saint-Jean-de-Beugné, Sainte-Gemme-la-Plaine et Moreilles. Toute personne intéressée pourra y consigner ses observations.
Les observations pourront également être adressées, par écrit, à la mairie de Sainte-Gemme-la-Plaine, ou par courriel à l'adresse mairie.gemme85@wanadoo.fr, à l'attention du commissaire enquêteur. Ces lettres d'observations et/ou courriels seront annexées au registre d'enquête dès réception et tenues à disposition du public.
Le commissaire enquêteur recevra les observations du public aux lieux, jours et heures suivants :
- Mairie de Sainte-Gemme-la-Plaine : le lundi 30 janvier 2017 de 9 h à 12 h et le mardi 28 février 2017 de 14 h à 17 h ;
- Mairie de Saint-Jean-de-Beugné : le vendredi 10 février 2017 de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- Mairie de Moreilles : le samedi 18 février 2017 de 9 h à 12 h.
Des informations peuvent être demandées par courrier à monsieur le président de Vendée Eau au 57, rue Paul-Emile Victor - CS 90041 - 85036 La Roche-sur-Yon cedex, ou par courriel à l'adresse valerie.derrame@vendee-eau.fr.
L'avis et le dossier sont consultables sur le site www.vendee-eau.fr et sur le site internet de la mairie de Sainte-Gemme-la-Plaine. Le commissaire enquêteur pourra visiter les lieux, faire compléter le dossier, organiser une réunion publique dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur et entendre toutes les personnes qu'il lui paraîtra utile de consulter.
A la fin de l'enquête, le commissaire-enquêteur dressera un procès-verbal de synthèse et fera connaître ses conclusions en

précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables à l'autorisation des travaux.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées dans les mairies de Saint-Jean-de-Beugné, Sainte-Gemme-la-Plaine et Moreilles pour être tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions auprès de Vendée Eau dans les conditions prévues au titre Ier de la Loi n°78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation du dossier d'enquête publique est Vendée Eau.

Le président de Vendée Eau,
Eric Rambaud

N°96

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 30/12/2016 à Aix-en-Provence enregistré au service des impôts des entreprises de La Roche-sur-Yon le 05/01/2017, Dossier 2017 00404, référence 2017 A 00062, pour un montant de droits perçus de 4 871 euros, La société ORTEC ENVIRONNEMENT SAS, au capital social de 2 791 935 € dont le siège social est 550, rue Pierre Berthier Parc de Pichauray - 13799 Aix-en-Provence immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro 389 675 018

a vendu à la société ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT SAS, au capital social de 750 100 euros dont le siège social est 550, rue Pierre Berthier Parc de Pichauray - 13100 Aix-en-Provence immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro 790 208 920, Le fonds de commerce de collecte et de traitement des déchets, de travaux industriels d'entretien et de maintenance, de gestion et de transports de déchets, exploité dans la zone artisanale de l'Eraudière - 85170 Dompiere-sur-Yon, moyennant le prix de 185 358 euros, s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 1 euro ;
- aux éléments corporels pour 185 357 euros.

La prise de possession a été fixée au 1er janvier 2017.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité et au siège de la société Ortec Services Environnement pour la correspondance.

Pour insertion

N°97

SARL BOURON NAULEAU

SARL au capital de 6 500 €
Siège social : 22, rue des
Grandes Barres - 85670 Falleron
Siren : 483 868 352
RCS de La Roche sur Yon

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du PV de l'AGE en date du 3/1/2017, il a été pris acte :

- de la démission de ses fonctions de co-gérant de monsieur René Bouron demeurant 22, rue des Grandes Barres à Falleron, au 03/01/2017. Les modifications résultant de l'avis antérieurement publié de la décision ci-dessus sont les suivantes : Ancienne mention : Les gérants de la société sont messieurs René Bouron demeurant 22, rue des Grandes Barres - 85670 Falleron et Sébastien Nauleau demeurant au lieu-dit Mocquesouris - 85300 Froidfond. Nouvelle mention : Le gérant de la société est monsieur Sébastien Nauleau demeurant au lieu-dit Mocquesouris - 85300 Froidfond ;
- du transfert du siège social au 9, rue du Pont Prieur - 85300 Froidfond à compter du 03/01/2017 et de modifier en conséquence l'article n°4 des statuts ;
- du changement de la dénomination sociale qui devient SARL NAULEAU Maçonnerie à compter du 03/01/2017 et de modifier en conséquence l'article n°3 des statuts.

Pour avis, le gérant

N°98

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 janvier 2017 à Talmont-St-Hilaire, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques principales suivantes :

- forme : société par actions simplifiée ;
- dénomination sociale : SAS LES PLATRIERS VENDEENS ;
- capital : 4 000 euros divisé en 200 actions

de 20 euros chacune entièrement souscrites et libérées ;

- apports en numéraire : 4 000 euros ;
- durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ;

- siège social : 1333, avenue de l'Atlantique - 85440 Talmont-St-Hilaire ;
- président : Franck Baillache ;
- objet social : plâtrerie, cloisons sèches, isolation intérieure ;

- admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

L'immatriculation sera effectuée au registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Pour avis, le président

N°99

AGENEAU GUY

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 74, rue des Moulins
- 73260 Aigueblanche
521 959 312 RCS Chambéry

Par décision du 09/12/16, l'associé unique a transféré le siège social au 50, rue du Général de Gaulle - 85510 Le Boupère à compter de ce jour et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La société, immatriculée au RCS de Chambéry sous le n° 521 959 312 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de La Roche-sur-Yon. Gérance : Guy Ageneau, demeurant 50, rue du Général de Gaulle - 85510 Le Boupère.

N°100

DAV'YANS AUTOMOBILE

SARL au capital de 30 000 €
Siège social : ZA Les Gagnes
Fougères - 85400 Lairoux
798 233 284
RCS de La Roche-sur-Yon

L'AGO du 28/12/2016 a nommé en qualité de gérant Mme Durancieu-Texier Murielle, demeurant 35, rue Emile Beausse - 85400 Luçon en remplacement de M. Uysal David, à compter du 01/01/2017. Modification au RCS de La Roche-sur-Yon.

N°101

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

- forme : société à responsabilité limitée à associé unique ;
- dénomination : SARL TATOO-CROSSOVER ;
- siège social : La Grande Couperie - 85610 La Bernardière ;
- objet : négoce de vêtements et accessoires en ambulant, accessoires à cheveux, bijoux fantaisie, chaussures, maroquinerie, piercing et jouets ;
- durée : 99 ans ;
- capital : 1 000 euros ;
- gérant : monsieur Nicolas Hardy, 8, rue de Bournigal - 44190 Clisson ;
- immatriculation : RCS La Roche-sur-Yon.

Pour avis

N°102

CAMN

6, chemin des Loges
BP 30060 - 44412 Rezé
Agrément 10622

Les sociétaires de la CAMN sont convoqués à

Assemblée Ordinaire de Section aux dates et lieux ci-après :

Lundi 30 janvier 2017 à 18 h 30
Ferme auberger - Les Vieilles Ventes - 85710 Châteauneuf

(Route de Bois-de-Cené à partir de Challans) Section 3 : Challans et département 85.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- compte-rendu des activités de la coopérative au cours de l'exercice 2015/2016 ;
- étude des questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2017 ;

- désignation des délégués chargés de représenter la section à l'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2017.

Les sociétaires ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant l'assemblée de section, des documents concernant l'exercice 2015/2016.

Ces documents pourront être consultés au siège social ainsi qu'au dépôt CAMN 47, bd Pascal - 85300 Challans de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h (samedi et dimanche exceptés).

Fait à Rezé le 11 janvier 2017,
le conseil d'administration

■ SUITE DE LA PAGE 22

F1/33-N°2036
SARL HOLDING MADELI
Moulin de la Pichetière 85260
l'Herbergement. Activité : activités des sociétés holding. Designant administrateur Me Dolley Armel 44 Rue Gigant 44100 Nantes mandataire judiciaire SCP Philippe Delaere 20 Rue Mercœur 44000 Nantes . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs.com>.

Trois mois après la mise en place du plan de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles par le Premier ministre alors en place, Manuel Valls, la FNSEA constate que « *très peu de dossiers font actuellement l'objet d'une garantie et que la plupart des dossiers présentés à la Banque publique d'investissement (BPI) ne seraient pas éligibles* », a écrit son président Xavier Beulin au nouveau Premier ministre, Bernard Cazeneuve, le 5 janvier. En effet, l'instruction publiée le 27 octobre laisse apparaître une nouvelle exigence quant au ratio endettement/fonds propres, qui exclut une part importante d'agriculteurs. « *Le risque est grand de voir en conséquence de nombreux agriculteurs se diriger vers des options que nous souhaitons justement éviter : recours à des taux plus élevés, ou à des suretés privées gagées sur les biens propres de l'exploitant ou sur son capital foncier, accroissement excessif de l'endettement fournisseur, cessations d'activité avec les drames humains qui y sont parfois associés* », souligne Xavier Beulin.

[illegible]

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur le projet arrêté de Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Bocage Vendéen
Du 9 janvier 2017 au 10 février 2017 inclus

Par arrêté en date du 14/12/16, le Président du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Bocage Vendéen.

Durée de l'enquête et constitution du dossier

Cette enquête se déroulera du lundi 9 janvier 2017 au vendredi 10 février 2017 inclus (soit un total de 33 jours).

Le dossier d'enquête publique est constitué :

- d'un recueil des pièces administratives comprenant : l'arrêté de mise à l'enquête publique et des justificatifs des formalités de publicité de l'enquête publique, la délibération arrêtant le projet de SCoT et le porter à connaissance du Préfet
- du bilan de la concertation
- du projet de Schéma de Cohérence Territoriale arrêté le 23 juin 2016, comprenant : un rapport de présentation et ses annexes, un Projet d'Aménagement et de Développement Durables, un Document d'Orientation et d'Objectifs,
- des avis des Personnes Publiques Associées et Consultées dont la Mission Régionale de l'Autorité environnementale des Pays de la Loire

Le projet de SCoT arrêté comporte une évaluation environnementale et un résumé non technique figurant au rapport de présentation.

Lieux de consultation du dossier d'enquête publique

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté :

- Sur le site internet du SCoT du Pays du Bocage Vendéen : <http://scotpaysbocagevendéen.proscot.fr/>
- Dans les quatre lieux d'enquête suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
 - Au siège du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent
 - A la Communauté de communes Terres de Montaigu, 35 Avenue Villebois Mareuil, 85600 Montaigu
 - A la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 Avenue du Général de Gaulle, 85110 Chantonnay
 - A la Communauté de Communes du Pays des Herbiers, 6 Rue du Tourniquet, 85500 Les Herbiers

Une version numérisée du dossier d'enquête publique sera consultable sur un ordinateur au siège principal de l'enquête publique, dans les locaux du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Présentation des observations

Au siège du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen et dans chacun des trois autres lieux d'enquête, le dossier d'enquête sera accompagné d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par les commissaires-enquêteurs, sur lequel les appréciations, suggestions et contre-propositions du public peuvent être consignés.

Les observations peuvent également être adressées à l'attention de M. le Président de la commission d'enquête au siège du Pays du Bocage Vendéen,

- soit par courrier adressé au Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetescotbocagevendéen@gmail.com. Cette possibilité dématérialisée est complémentaire aux registres mis à disposition du public dans les 4 lieux d'enquête.

Ces observations seront enregistrées dans le registre d'enquête ouvert au siège de l'enquête publique. Les observations du public sont consultables et communicables au frais de la

personne qui en fait la demande expresse auprès du Président du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen.

La clôture du dépôt des observations sur les registres d'enquête, par courrier postal et par voie électronique est prévue le vendredi 10 février 2017 à 16h30.

Commission d'enquête

Par décisions du 11 juillet 2016 et 24 novembre 2016, M. le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné une commission d'enquête composée comme suit :

- Président : Monsieur Jacques TURPIN
- Membres titulaires : Monsieur Jean-Yves ALBERT et Monsieur Bernard PELLIER
- Membres suppléants : Monsieur Marc GILLIS et Monsieur Jean HERB

Permanences des commissaires-enquêteurs pour l'accueil du public

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir les observations dans les lieux, aux jours et horaires suivants :

Lieux de permanences	Jours et heures
Siège du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen	Le 09/01/17 de 9h à 12h, le 19/01/17 de 14h30 à 17h30 et le 10/02/17 de 13h30 à 16h30
Communauté de Communes du Pays des Herbiers	Le 09/01/17 de 14h30 à 17h30, le 25/01/17 de 9h à 12h et le 03/02/17 de 14h30 à 17h30
Communauté de Communes du Pays de Chantonnay	le 10/01/17 de 9h à 12h, le 25/01/17 de 14h30 à 17h30 et le 10/02/17 de 14h30 à 16h30
Communauté de communes Terres de Montaigu	le 13/01/17 de 14h30 à 17h30, le 18/01/17 de 9h à 12h et le 06/02/17 de 9h à 12h

Demande d'informations

Toute information relative au projet de SCoT du Pays du Bocage Vendéen ou à la présente enquête pourra être demandée au Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen auprès de Monsieur Wilfrid MONTASSIER, Président ou Madame Claudie BONNET, chargée de mission SCoT :

- Par courrier : Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen, 2 rue Jules Verne, 85250 SAINT-FULGENT
- Par téléphone : 02 51 43 81 61 aux horaires d'ouverture du Syndicat Mixte

Suites de l'enquête publique

A l'issue de l'enquête, le Président de la commission d'enquête établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies, ainsi que ses conclusions et avis motivés. Ce rapport et les conclusions et avis motivés pourront être consultés par le public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique au siège du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen et dans chacun des lieux d'enquête ainsi que sur le site internet du SCoT du Pays du Bocage Vendéen.

La décision d'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Bocage Vendéen relève de la compétence du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen.

Le 14/12/16

Le Président,
Wilfrid MONTASSIER

